



Mercredi 17 juillet 2024

## **Planification écologique : construire l'avenir écologique de demain**

**Le 27 novembre dernier, la Conférence des Parties (COP) de la planification écologique pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur était lancée. Depuis le 15 juillet 2024, un questionnaire en ligne est disponible pour le grand public pendant 3 mois afin de recueillir les avis et les suggestions des citoyens pour mieux penser la transition écologique et les objectifs environnementaux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

En novembre 2023, un diagnostic territorial a été effectué par des experts pour faire coïncider les objectifs du Secrétariat général à la planification écologique avec la réalité locale du territoire. Ce diagnostic a duré 2 mois et a été validé en début d'année. Puis, des groupes de travail ont été menés jusqu'à avril rassemblant plus de 300 personnes d'horizons différents représentant des services de collectivités, de l'État, d'opérateurs publics et privés, d'entreprises, d'associations. Pensés comme des groupes « d'intelligence collective », leur objectif était d'identifier les leviers d'actions structurantes qui permettraient d'accélérer la transition écologique. Ces groupes ont proposé des actions concrètes, ambitieuses et impactantes pour atteindre les objectifs régionaux identifiés dans le panorama des leviers : - 16 MT CO<sub>2</sub>e, soit 8 % de l'effort national, avec une concentration des efforts sur l'industrie (40%), le transport (26%) et le bâtiment (10%) ; de même des propositions d'actions concrètes pour préserver les ressources, la biodiversité et des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

L'étape suivante est l'implication des citoyens dans la mise en place de cette stratégie écologique territoriale. La transition écologique doit prendre en compte la réalité sociale, en plus de celle environnementale, des habitants de la région. C'est pourquoi du 15 juillet au 30 septembre, une plateforme en ligne recueillera les avis et suggestions du grand public. Le questionnaire sera disponible sur <https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/> et sur <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Actualites/Toute-l-actualite/Planification-ecologique>.

Pour plus d'informations sur le déroulement des différentes actions, rendez-vous sur : <https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/la-planification-ecologique-en-region-provence-alpes-cote-dazur>. Ce site restitue tous les points d'étapes de cette stratégie territoriale et rend compte des bilans faits à chaque fin de session. Les prochaines seront les réunions de concertations départementales avec les acteurs institutionnels, économiques de chacun des départements ; la réunion d'étape COP le 11 octobre 2024, ainsi que la COP finale en décembre 2024. La newsletter, dont le premier numéro est déjà diffusé, est également disponible sur le site

**Service Régional de la Communication Interministérielle**

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)





**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

internet et regroupe de manière synthétique toutes les nouvelles informations sur la planification écologique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Service Régional de la Communication Interministérielle**

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)



*Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [cliquez ici](#)*